

**EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA SEANCE DU CENTRE COMMUNAL
 D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE FRONTON**

L'an deux mille dix-neuf et le 16 avril, à 18 heures 30, le C.C.A.S de Fronton, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DEJEAN-HENG Vice-Président.

Présents : DEJEAN-HENG. PICAT. BARRIERE. CAMPAGNER. MONIER. DELMAS. CETTOLO. CAMELATO. JUSTOU.

Excusés : CAVAGNAC. (POUVOIR A DEJEAN-HENG) SARTOR (POUVOIR A CAMELATO)

Absents : GUIOT. MOUISSET.

Secrétaire : BARRIERE.

Date de la convocation :
 9 avril 2019

Délibération N°2019-9

VOTE DES TARIFS 2019

Mme la Vice-Présidente propose à l'assemblée que les tarifs (votés le 19 avril 2018) restent identiques pour l'année 2019. Ces tarifs des services sont applicables depuis le 1^{er} mai 2018 en ALAE et ALSH et pour les sorties. Ils restent valables jusqu'à nouvelle décision les modifiant.

Prix en Euros en fonction du Quotient Familial des familles (applicable au 01/05/2018)				
RESIDENTS	ALAE			
	présence ponctuelle matin ou soir		interclasse 12h-14h	
Quotient Familial en €	2017	2018	2017	2018
QF < 400	1,40	1.47	0,26	0.70
401<QF<600	1,52	1.60	0,28	0.75
601<QF<900	1,63	1.71	0,32	0.80
901<QF<1200	1,78	1.87	0,34	0.85
1201<QF<1500	1,86	1.95	0,36	0.90
QF>1501	2,00	2.10	0,38	0.95
NON RESIDENTS (1)	ALAE			
Quotient Familial en €	2017	2018	2017	2018
présence ponctuelle matin ou soir	2,00	2.10		
interclasse 12h-14h	0,39	0.95		
RESIDENTS	ALSH			
Quotient Familial en €	journée		1/2 journée	
Quotient Familial en €	2017	2018	2017	2018
QF < 400	6,90	7.00	4,12	4.50
401<QF<600	7,42	8.00	4,44	5.00
601<QF<900	7,99	9.00	4,77	5.50
901<QF<1200	8,54	10.00	5,10	6.00
1201<QF<1500	9,14	11.00	5,46	6.50
QF>1501	9,77	12.00	5,84	7.00

Envoyé en préfecture le 29/04/2019

Reçu en préfecture le 29/04/2019

Berger
Levrault

Affiché le

ID : 031-213102023-20190416-2019_9-DE

NON RESIDENTS	2017	2018
journée	14,46	17.00
1/2 journée	5,86	7.00

SORTIES (applicable année 2018 et jusqu'à nouvelle décision)						
QF	Type 1	Type 2	Type 3	stage	séjour	cinéma
0 - 900	3.00	6.00	8.00	90.00	170.00	3.50
901 - 1200	5.00	8.00	12.00	100.00	255.00	3.50
1201 et +	7.00	10.00	15.00	115.00	285.00	3.50

ouï l'exposé de Madame la Vice-Présidente et après en avoir délibéré, le CCAS :

-Approuve les tarifs d'ALAE et d'ALSH

-dit que les tarifs sont valables jusqu'à nouvelle décision les modifiant

Ainsi fait et délibéré,
les jour, mois et an que dessus,
ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Le Président,



**Acte rendu exécutoire en application des décisions de l'article
L 2131.1 du C.G.C.T.**

Après :

- Envoi en Préfecture le : 29 avril 2019
- Affichage du 29 avril 2019 au 29 mai 2019.
- Publication au recueil des actes administratifs du C.C.A.S

Résultat du vote

Votants : 11 dont 2 pouvoirs
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0